

CONSTRUIRE AUTREMENT : ESS & ÉDUCATION POPULAIRE

Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, notre démarche s'inscrit dans l'**économie sociale et solidaire** avec un fonctionnement et des activités fondées sur le principe de solidarité et d'utilité sociale. **Le MNCP est un mouvement qui vise l'émancipation de toutes et tous à travers une démarche d'éducation populaire et politique où les personnes sont remises au cœur des apprentissages.** Cela implique le respect et l'adhésion à des principes de base comme l'écoute, le partage, l'échange, ainsi que l'utilisation de méthodologies éprouvées et évolutives comme l'arpentage, les débats mouvants, etc.

Et seule la lutte paie !



Ensemble, défendons nos droits !

www.mncp.fr - federationmncp@gmail.com - 01 40 03 90 66



MNCP

Mouvement national des
chômeurs et précaires

NOTRE CHARTE REVENDICATIVE

Charte adoptée lors l'AG de Morlaix le 26 avril 2024

Les associations s'unissent pour partager leurs valeurs, et pour mettre en œuvre leur projet commun, aux moyens de l'ESS, de nos luttes, de notre volonté de changement.

Nos valeurs sont : la Liberté (échange, choix, citoyenneté), la Solidarité (entraide, liens durables), la Fraternité, la Dignité (reconnaissance, valorisation) & l'Universalité.

Le MNCP s'inscrit contre toute forme d'exclusion et de discrimination. Tout être humain, parce qu'il existe, à une utilité sociale. De ce fait, nous reconnaissons inconditionnellement l'égalité pleine et entière entre tous les individus, quelque soit le sexe, le genre, l'origine... Avec ou sans papiers.



NOUS SOMMES LÉGITIMES

Le MNCP fédère des associations autonomes qui ont été créées par des chômeurs et précaires et des personnes solidaires de leurs combats, afin de mobiliser autour de **l'entraide, la solidarité et la défense des droits sur leurs territoires**. Elles ont pour vocation de libérer la parole des personnes vulnérables sans voix. **Le MNCP porte cette parole à l'échelle nationale**. Historiquement le MNCP a défendu la place et la présence des chômeurs et précaires au sein d'instances publiques et politiques (CDL, CNLE...) Nous affirmons la légitimité de notre participation et de nos mandats, qui doivent être considérés par les administrations et élus politiques. Les réalités et vécus rapportés ne peuvent être niés, ni altérés, ni minimisés.

UNE ACTIVITÉ LIBREMENT CHOISIE, RÉMUNÉRÉE OU NON

Nous revendiquons pour chacun et chacune **le libre choix de son activité**, rémunérée ou non. Un emploi, mais **pas à n'importe quel coût** : subir des conditions de travail avilissantes, le sacrifice de la vie sociale/familiale, la distance, Avoir la possibilité de refuser un travail sans être pénalisé.e.

Le bénévolat reste une activité volontaire, porte possible vers l'emploi et ayant une réelle utilité sociale. L'activité bénévole doit être reconnue comme une contribution volontaire ouvrant aux droits sociaux élémentaires comme la retraite, la formation... et que le citoyen soit français ou étranger, en situation régulière ou non.

DES DROITS FONDAMENTAUX UNIVERSELS

Le MNCP se bat pour garantir **les droits fondamentaux universels**. Ces droits constituent la protection sociale que nous défendons, et qui doit être construite sur la base de décisions collectives, comprenant la **participation et la contribution de toutes les personnes concernées**. L'ensemble des droits, acquis et à conquérir, doivent être automatiques des droits (versement à la source) et individualisés :

- **Droit à la santé par l'accès aux soins physiques et psychiques**
- **Droit au logement, et un toit décent**
- **Droit à une alimentation saine et abordable**
- **Droit à la culture, à l'éducation et aux loisirs, par le respect des droits culturels**
- **Droit à l'emploi et au libre choix de son emploi.**
- **Droit d'apprendre et de se former tout au long de la vie**
- **Droit à une retraite décente pour vieillir en bonne santé**

NOTRE CHOIX DE SOCIÉTÉ

Pour être durable, le développement de notre société doit être **économique et équitable, social et viable, environnemental et viable**. La richesse produite par notre société doit être justement répartie, notamment au travers d'une fiscalité solidaire. Nous sommes pour une véritable progressivité de tous les impôts. Cette richesse n'est pas que financière, elle inclut également les ressources naturelles (l'eau par exemple) et les biens communs matériels et immatériels. Nous revendiquons donc la mise en place d'un **revenu minimum garanti pour toutes et tous**.